

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

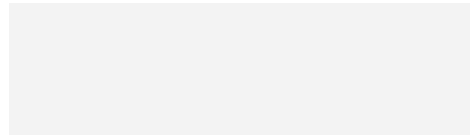
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2018
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2018-2019-2020**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2018 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019, 2020 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 23 janvier 2018, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 22 décembre 2017.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier